



ALSH Godewaersvelde

Printemps 2025

Du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025

(Jeunes nés entre le 01 janvier 2013 et le 06 avril 2022)



Afin de répondre aux attentes des familles, le fonctionnement des accueils de loisirs 2024-2025 change. Les centres de loisirs auront lieu uniquement la première semaine des petites vacances scolaires.

Type d'accueil	Horaires
Garderie	7h30 à 8h50
Accueil de loisirs	9h à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 13h30
Accueil de loisirs	13h30 à 17h30
Garderie	17h35 à 18h30

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront **exclusivement** à la médiathèque aux heures de permanences :

- **Samedi 22 mars 2025 de 10h00 à 12h00**
- **Mercredi 26 mars 2025 de 14h00 à 18h00**

Documents à fournir :

- fiche d'inscription dûment complétée recto-verso
- fiche sanitaire (si non fournie aux vacances précédentes)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre enfant (si non fournie aux vacances précédentes.)
- indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.

Les animateurs accueilleront les enfants au CSC de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de restauration à la cantine.

Les heures de garderies se feront au CSC de 7h30 à 9h00 et de 17h35 à 18h30.

TARIFS FORFAIT SEMAINE:

Quotient familial*	Godewaersveldeois et extérieurs scolarisés à Godewaersvelde	
	Tarif semaine par après-midi	Tarif semaine par journée complète**
0-500	14,00 €	23,00 €
501-800	15,00 €	24,00 €
801-1000	16,50 €	28,00 €
1001-1400	18,00 €	32,00 €
1401 et +	19,50 €	34,00 €
	Extérieurs non scolarisés à la Godewaersvelde	
	+ 10 €	+ 25 €

*la tranche 5 sera appliquée aux familles ne souhaitant pas fournir leurs ressources

** le prix de la cantine n'est pas compris dans cette tarification

Pour le 2e enfants d'une même famille

- -10% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

A partir du 3e enfant d'une même famille

- -20% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 13h30. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldeois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune


GARDERIE :

Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 17h35 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

Tarifification Garderie :

Tranches	Quotients familiaux	1 enfant d'une même famille	2 enfants d'une même famille	3 enfants et + d'une même famille
1	0-500	0,84 €	0,76 €	0,70 €
2	501-800	0,86 €	0,80 €	0,72 €
3	801-1000	0,90 €	0,82 €	0,76 €
4	1001-1400	0,92 €	0,86 €	0,78 €
5	1401 et +	0,96 €	0,88 €	0,82 €

Informations aux parents :



Thème Printemps 2025 :
"Mystérieuse Abbaye"

Sortie à la journée à Mont des Cats le vendredi 11 avril (prévoir le pique-nique - Pas d'accueil à la demi-journée - déplacement à pied). Ateliers créatifs et culinaires, ateliers de cohésion de groupe, challenges et découverte du Mont-des-Cats rythmeront cette journée pleine de surprises.

Cinéma avec Cinéllique, le mardi 8 avril à 14h à la Salle des Fêtes: "Brendan et le Secret de Kells" de Tomm Moore.
Ouvert à tous moyennant : 4€ par enfants - 5€ par Adultes - Gratuit pour les enfants du centre.

Animations Sportives proposées gracieusement par le Conseil Départemental du Nord.

ALSH Godewaersvelde - Printemps 2025
Période: du 7 au 11 avril 2025

L'adjointe,
N. CAREMELLE

Le Maire,
A. VERMEULEN